



U.C.S.A. cgt

*Préambule CGT au CCE de FTV du 28 septembre 2016*

## **Chaîne info, alternance politique, réorganisation des réseaux... FTV à la croisée des chemins**

Trois sujets d'actualité à l'ouverture de ce CCE du 28 septembre 2016.

### **1- La signature de l'accord sur la Chaîne Info, suite à la décision de justice du 13 septembre.**

---

Les organisations syndicales majoritaires, en cohérence avec l'orientation adoptée le 7 avril dernier dans ce même CCE, ont décidé de consolider par accord le dispositif expérimental imaginé en cette occasion.

Cet accord ouvre une nouvelle voie dans le débat majeur sur l'évolution des métiers, en vue d'encadrer avec sérieux la question des compétences complémentaires au sein de franceinfo.

Le rôle central de la CASMOA<sup>1</sup>, la mise à contribution de l'ANACT<sup>2</sup>, la réunion de groupes de travail associant les salariés concernés... tout cela devant servir de matière à la négociation, pour le seul périmètre de

---

<sup>1</sup> Commission d'analyse, de suivi de la mise en œuvre et d'ajustement de franceinfo.

<sup>2</sup> Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

franceinfo, de l'avenant sur les compétences complémentaires.

Rien de plus, rien de moins. En tout cas rien qui justifie la littérature qu'on a vu fleurir ces derniers jours et les propos de corps de garde (voire sexistes) contenus dans un tract diffusé hier par une organisation syndicale.

La CGT a assorti sa signature d'un certain nombre de réserves. On espère qu'à l'occasion de ce CCE la direction apportera des réponses à ces demandes d'engagement.

### **2- Le second sujet pourrait s'intituler ainsi : à quelle sauce la droite décomplexée veut-elle accommoder l'audio-visuel public ?**

---

Il faut dire que le rapport de Fondapol (cercle de réflexion tendance Medef) rendu public il y a quelques semaines ne fait pas dans la dentelle.

Ce n'est plus une révision du périmètre de la télévision publique qu'il propose, mais d'une remise en cause de ses missions fondamentales. Au nom du principe de subsidiarité, il affirme que la puissance publique n'a pas à se mêler de ce que le privé peut faire.

Du triptyque informer/éduquer/distraire, Fondapol ne retient que la culture et en déduit la suppression de France 3, France 4, France Ô et la privatisation de France 2. Il propose la suppression de France 3 (car « *le journal de 13H de TF1 est à sa manière un journal régional.* »), prétend (en se référant de façon erronée au rapport Schwartz) que les coûts de la filière de production sont 3 à 4 fois plus élevés que ceux du privé, propose de regrouper en une seule toutes les rédactions de l'audiovisuel public.

Vision outrancière qui n'a d'autre visée que de réduire la place du service public.

A contrario, la CGT propose d'inscrire dans la constitution le financement et la pérennité de l'audiovisuel public, au même titre que la santé ou l'éducation nationale. Car il est hors de question de laisser les citoyens de ce pays entre les mains des marchands de temps de cerveau disponible près de 4 heures par jour.

Cela dit, il sera intéressant de connaître la position d'Alain Juppé sur ces propositions de Fondapol, car Nicolas Sarkozy a déjà annoncé la couleur : suppression de la pub en journée, une grande chaîne de trop en plus de France Ô et franceinfo, renforcement des groupes privés...

### **3- Le troisième sujet qui s'invite dans nos débats et celui de la double réforme en cours dans les régions et dans les Outre-mer.**

---

A nouveau une réorganisation, alors que la précédente n'a pas même fini d'être digérée.

Cette fois, à la différence de franceinfo, il ne s'agit pas d'un projet de développement, mais d'une réorganisation voire d'une rationalisation. Présentée comme donnant plus d'autonomie aux régions de France 3 calquées sur les régions administratives, elle accélère au contraire les mutualisations, remonte au niveau central un certain nombre de décisions, aussi bien financières qu'éditoriales.

Derrière l'affichage, cette réorganisation de la réorganisation casse les duchés pour recréer des baronnies dont les titulaires ne bénéficieront, comme leurs prédécesseurs, que d'une délégation de gestion.

Pour les Outre-mer ensuite. Le projet Horizon 2015 semble bel et bien remisé aux oubliettes et faire place à un nouveau projet qui verrait cette fois une nouvelle articulation entre les stations des Outre-mer et le site de Malakoff.

Le site parisien va-t-il devenir la 10<sup>ème</sup> station d'Outre-mer ? Quelles vont-être les règles d'approvisionnement des grilles des stations et de France Ô, quand on constate l'érosion des audiences (et donc des ressources publicitaires) ? Et avec quel impact sur l'activité et l'emploi à Malakoff et dans les stations ?

Ce qu'il manque aux régions de France 3, tout comme aux stations d'Outre-mer, c'est un projet de développement fort qui fasse fructifier, sur tous les supports, la richesse incomparable de ces actifs de l'entreprise.

Paris, le 28 septembre 2016